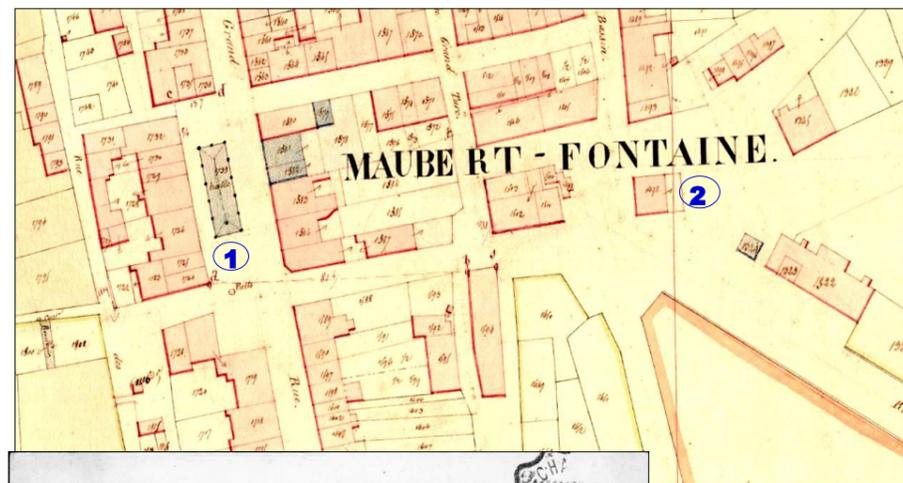


# C'était Maubert ...

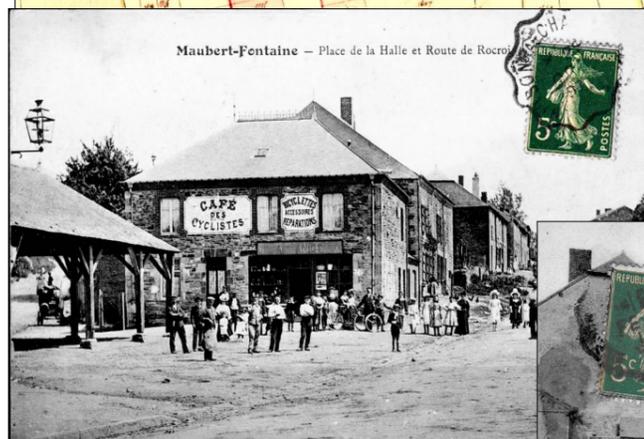
## Une halle qui s'est beaucoup déplacée au fil du temps...

Les halles de village étaient des constructions à charpente de bois, qui accueillait les échanges commerciaux à l'abri des intempéries. À la Révolution de 1789, beaucoup furent détruites, car elles représentaient un privilège des seigneurs locaux qui en disposaient. Il est difficile de dater la construction de la halle de Maubert-Fontaine, mais, sur le cadastre napoléonien, et encore en 1836, la halle de Maubert-Fontaine était érigée sur ce qui est maintenant la Place de la Mairie.



( en position 1 sur le plan ci-contre)

La halle fut déplacée en 1885 de la "Place du Jet d'eau" à la "Place des Canards" (sur le site actuel de la Banque Postale, Route de Rocroi-position 2 sur le plan) par M. Auguste Leclerc, charpentier, et c'est là que les plus anciens maubériens l'ont connue.



De 1927 à 1929, le Conseil Municipal s'est beaucoup interrogé à son sujet : irréparable, elle est à vendre ... Puis : on ne la vend plus, on la répare...



Déplacée à nouveau en 1962, d'abord pour accueillir une classe préfabriquée, et ensuite pour que puisse être construit

le bâtiment de la Poste, elle finit actuellement ses jours dans une pâture, non-loin du supermarché. Sa charpente de bois a tenu bon pendant plusieurs siècles...

# MAUBERT

# infos

## Sommaire

### Pages

- 2** Le mot du maire
- 3-4** Informations municipales
- 5-7** Informations diverses
- 8-9** Associations
- 10-11** Notre village
- 12** C'était Maubert



## Votre mairie

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Permanence le samedi de 9h00 à 10h00  
Sur rendez-vous l'après midi  
tel : 03.24.35.20.26  
Mel : maubert-fontaine.mairie@wanadoo.fr  
Site : maubert-fontaine.com

### Permanence des élus :

Lundi 11h : Monsieur LABILLOY Laurent  
Mardi 11h : Monsieur MOUGIN Christian  
Mercredi 11h : Madame LE CALVEZ Aude  
Vendredi 11h : Monsieur MOUGIN Christian  
Samedi 9h à 10h : Madame THIEBEAUX Christine

Ou sur rendez-vous au 03.24.35.20.26

### A propos du bulletin municipal

Directeur de publication : M. Christian MOUGIN  
Rédaction : Groupe communication de la Mairie  
Impression : Fusion Graphic  
Distribution : Mairie de Maubert-Fontaine

## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Maubériens,

C'est avec bonheur que nous accueillons le printemps, avec une pluie douce, tant attendue par la nature, et par nous en conséquence. Regrettons simplement que cette Nature nous ait rappelé ses rigueurs lors de notre Brocante annuelle...

C'est aussi et surtout avec plaisir que nous voyons se réaliser les différents travaux que nous avons décidés en Conseil Municipal il y a déjà un an .

L'église, après l'entretien du clocher l'an dernier, voit sa toiture refaite à neuf pour les trois quarts de sa superficie, une opération d'entretien étant effectuée pour le reste. La toiture de la sacristie, qui était en fort mauvais état, a également été restaurée.

Les cloches vont pouvoir résonner à nouveau sur notre village, les remises en état étant engagées.

La vidéoprotection est en cours de réaménagement avec des caméras de nouvelle génération. Cet outil ne reste qu'un outil de surveillance parmi d'autres, et ne peut et ne doit être utilisé qu'après dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie (le visionnage des images ne pouvant être assuré que par des personnes spécialement habilitées, cela pour préserver la vie privée de chacun).

Outil de prévention, la vidéoprotection se fonde sur le principe selon lequel chaque citoyen doit respecter le bien d'autrui, mais aussi assumer ses actes en cas d'infractions nuisant à la collectivité.

Destinés à nos petits et tout-petits maubériens, de nouveaux aménagements du terrain de jeu verront le jour dès le beau temps retrouvé.

Je vous souhaite de profiter pleinement des beaux jours qui arrivent, restons positifs et optimistes !

Le maire, Christian MOUGIN

# Notre village Retour en images

## Brocante du 02 avril 2023 : frileuse mais néanmoins souriante...



## Exposition Maubert Art & couleur

Du 31 mars au 2 avril 2023, l'association Maubert Art & Couleur a présenté son exposition de peintures à l'huile, aquarelles, pastels, et aussi photographies.



L'association *Familles rurales* était également présente pour y montrer ses réalisations dans le cadre de son activité *travaux manuels*.

Une assistance particulièrement intéressée par les différentes œuvres a participé au vernissage de l'exposition.



# Notre village Retour en images

**Le jeu de Noël** a réuni, ce 18 décembre 2022, une cinquantaine de jeunes maubériens qui ont participé à l'activité "puzzle" proposée par le Maubert-Infos de décembre 2022. Accompagnés par leurs parents, ils se sont vu remettre un cadeau et un goûter leur a été offert.



## Vœux du maire

Le 7 janvier 2023, le Maire et son Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la belle assistance qui s'était déplacée en cette occasion.



## Thé dansant le 22 janvier 2023



## Fest'in Maubert-Fontaine

Les 25 et 26 mars 2023, le **Foyer Maubérien** et l'Association Profession Sport et Culture en Ardennes ont de nouveau organisé une manifestation où 200 enfants ont pu s'essayer à la pratique de nouveaux sports ou bien se divertir dans des structures gonflables.

**Fest'in Maubert-Fontaine**  
 Le 25 mars 2023 de 14H à 18H  
 Le 26 mars 2023 de 10H à 18H  
 parcours gymniques

Jeux gonflables      Foot gonflable

Tir à l'arc      Sarbacane  
 Carabine Laser      Petite restauration

**Entrée 5€/enfant**

Organisation Foyer Maubérien  
 Au gymnase de Maubert Fontaine  
 Renseignements  
 03.24.35.20.61 / 06.84.97.87.32  
 maillard.joel@orange.fr



# Informations municipales

## Comptes-rendus du Conseil Municipal

Ils sont en ligne, dans leur intégralité, sur le site [maubert-fontaine.com](http://maubert-fontaine.com) ou consultables en mairie aux horaires d'ouverture.

Ordre du jour de la réunion du 23 mars 2023

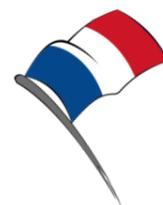
- Convention avec GRDF pour le raccordement d'une unité de production de biométhane ;
- Attribution d'un MAPA pour les travaux route d'Eteignières ;
- Travaux ;
- Création de poste d'Adjoint Technique ;
- Redevance d'occupation du domaine public 2022 par Orange ;
- Bail de chasse ;
- Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire.

## Défilés commémoratifs

Chacun est invité à rejoindre les divers défilés commémoratifs annuels.

Rassemblements devant la mairie les

- 8 mai à 11h20
- 18 juin à 19h15
- 14 juillet à 10h30



## Une rose un espoir

Comme les années précédentes, des motards vont défiler le samedi 29 avril 2023 pour vendre des roses au profit de la Ligue contre le cancer.



## Repas des anciens

Réservé aux personnes de plus de 70 ans dans l'année accompagnées de leur conjoint.

**Samedi 27 mai 2023 à 12h00**  
**à la salle polyvalente de Maubert-Fontaine.**

Sur inscription en mairie avant le vendredi 19 mai 2023



# Informations municipales

## Travaux

### Rénovation de la toiture de l'église



La toiture de l'église communale et celle de sa sacristie nécessitent d'indispensables travaux.

La municipalité a saisi l'opportunité de subventionnements exceptionnels afin de faire réaliser la réfection de ces toitures, qui dataient vraisemblablement de la construction, vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.



**Des caméras de vidéoprotection** de nouvelle génération ont été installées dans les endroits stratégiques de notre commune.

Meilleure définition, vision nocturne, voici un outil de protection et de prévention des délits et des incivilités qui a pour but d'améliorer la qualité de vie des maubériens.



**Le cimetière communal** bénéficie d'un suivi constant. Après la réorganisation de sa partie nord-ouest ayant nécessité la reprise de sépultures abandonnées, un réaménagement de l'entrée a été effectué.

Un nouveau mur a été bâti par l'équipe des techniciens communaux.

# Associations



## EVA 08 (Ensemble Vieillir Autrement en Ardennes)

A partir du 25 avril 2023, des logements T3 et T4 seront proposés à des familles. S'agissant de logements sociaux conventionnés en PLAI ou PLUS, les futurs locataires devront respecter les plafonds de ressources propres à ces catégories de logement.



Ces logements sont conçus de manière écologique avec une isolation performante et des équipements permettant de limiter les charges en énergie et en eau (chaudière collective à granulés bois, système de récupération d'eau de pluie pour les WC).

EVA08 peut également mettre à disposition *la maison partagée* pour les personnes désirant un pied à terre provisoire sur notre commune.



**L'association EVA nous informe qu'elle organise son repas le 11 juin, à midi, à la salle polyvalente.**

Renseignements auprès de Madame Christine Thiébeaux, à l'adresse mail suivante : [eva08@orange.fr](mailto:eva08@orange.fr)

## MCM : MAUBERT-CYCLO-MARCHE



Depuis le 07 avril, une nouvelle association a vu le jour dans notre commune pour la pratique du VTT, vélo de route et de la marche de façon ludique et conviviale.

Renseignements et inscriptions au 06.45.78.93.62

## Maubert-Festivités—Programme de la fête

### Vendredi 14 juillet :

- Marche 7 km ou 12 km = 4 €
- Randonnées VTT, 20 km ou 30 km = 5 €, 40 km = 6 €, 50 km = 7 €
- Départ rue de la gare à partir de 8h en partenariat avec l'association MCM.
- Barbecue, frites et buvette sur place le midi.



### Samedi 15 juillet :

- 13h30 inscriptions au **Concours de boules en bois** au café "Le Cristal" (6 €/joueur)

### - 19h00 **Repas avec spectacle cabaret**

Soirée Privée, sur inscription au 06 49 59 37 45, places limitées.

Boissons non comprises,

- Adulte : Apéritif + Plat + Salade / Fromage + Dessert + Café => 20 €
- Enfant (- de 12 ans) : Une boisson + Plat + Dessert => 10 €



### Dimanche 16 juillet :

- 16h Spectacle d'hypnose
- 18h Spectacle de magie

Bal de clôture après les spectacles  
Friterie sur place



### Attractions foraines

Fête organisée par  
la Jeunesse de Maubert Fontaine  
Lieu : Rue de la gare



# Associations



**Le Football-Club de Maubert-Fontaine** recherche un service civique.

Le club recrute un volontaire pour un service civique.

Le volontaire devra avoir 16 ans et moins de 25 ans et aura pour mission de :

- accompagner les éducateurs pendant les différentes séances d'entraînement et plateaux dans le cadre de l'école de football ;
- aider à la préparation et faire des propositions variées pour animer les séances ;
- organiser des animations (tournois, stages, etc.) ;
- participer à l'organisation de manifestations ;
- encourager la pratique sportive.

Les compétences suivantes seraient "un plus" :

- attirance pour le sport, en particulier le football ;
- sens de l'organisation et de la communication ;
- bonne maîtrise de l'informatique.

Les formations à l'encadrement des jeunes proposées par le District des Ardennes et la Ligue Grand Est de Football sont prises en charge par le club.

Renseignements : [maubertfontaine\\_fc@ardennes.lgef.fr](mailto:maubertfontaine_fc@ardennes.lgef.fr)

## Société de pêche

La Société de pêche organise le 1<sup>er</sup> mai sa traditionnelle « journée grosse truite » ouverte à tous, petits et grands.

Restauration sur place.

Inscription auprès de Monsieur Jean-Louis DUPONT au **06.48.93.76.07**.



## Familles Rurales

Le 12 février dernier avait lieu la première exposition de loisirs créatifs, manifestation organisée avec le concours de Celyann Créatif.

Les dentellières aux fuseaux y ont fait une démonstration, les visiteurs ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir cet artisanat.

**Calendrier des activités organisées par Familles Rurales :**

Gym douce en partenariat avec Sport pour tous : le mardi de 9h30 à 10h30

1001 ouvrages : tous les samedis de 14 à 18h

Dentelle aux fuseaux : prochaines séances, les mercredis 19 avril, 3,17 et 31 mai de 14 à 18h au Mille-Club.

Club joie de vivre : les jeudis 6 et 20 avril, 4 et 25 mai de 14 à 17h au Mille- Club.

Accueil de loisirs : du 17 au 21 avril, du 10 juillet au 4 août

Marche gourmande : le dimanche 14 mai

Renseignements : [famillesruralesmaubertfontaine@gmail.com](mailto:famillesruralesmaubertfontaine@gmail.com) Tél : 06 41 54 26 77

# Informations diverses

## Déclarations des biens immobiliers

En 2023, les propriétaires de biens immobiliers sont dans l'obligation de réaliser une déclaration de tous leurs biens à usage d'habitation.

Cette nouvelle déclaration, prévue initialement par la loi de finance pour 2020, doit être faite sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) avant le 30 juin 2023

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



## Incivilités

Nous devons encore déplorer des incivilités et des actes de vandalisme sur notre commune :

- Dépôts de sacs poubelles dans les bacs communaux (local technique et cimetière)



- Dépôts de pneus usagés déposés à l'entrée des Bois des Rièzes
- Dégradation de plantation d'arbres

Il est évident que la Municipalité mettra tout en œuvre pour retrouver leurs auteurs et verbaliser ces vandales .

## Bienvenue dans notre commune !

À Madame Ysaline CHERPIN qui a ouvert son institut de beauté « Perle de douceur » au 12 place de la Mairie.



À Messieurs Charly DIANCOURT et Hubert CHEPY qui ont repris le café restaurant Place de la Mairie et qui s'appelle dorénavant « Les 3 C » : Café et Cuisine Conviviale.



Nous souhaitons à ces nouveaux établissements réussite et prospérité.

# Informations diverses

## Médiathèque de Maubert- Fontaine

**Horaires d'ouvertures en période scolaire**  
Mardi de 17h00 à 19h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00  
Samedi de 10h00 à 12h00



Chaque dernier samedi du mois, la *Malle aux histoires* accueille chaleureusement tous les enfants âgés de 3 à 10 ans accompagnés d'un adulte .



Contact au 03.24.26.88.81 ou par mail : [bibli@ardennesthierache.fr](mailto:bibli@ardennesthierache.fr)



## Bibliothèque : hommage à une bénévole assidue

Madame Liliane Beaufey nous a quittés le 29 mars 2023 à l'âge de 93 ans. Nous nous souviendrons d'elle en tant que bénévole à la bibliothèque dès 1972. Elle a tenu cette fonction pendant 40 ans.

En 2012, le flambeau a été repris par d'autres bénévoles et ce lieu de culture a vu son nombre de lecteurs augmenter. A tel point qu'une médiathèque va voir le jour dans les prochains mois afin d'accueillir des animations diverses et variées : *Malle aux histoires*, expositions....

Le réseau des médiathèques Ardennes Thiérache adresse à la famille de Madame Liliane Beaufey ses sincères condoléances.

## Chasse aux œufs le samedi 8 avril

Rendez-vous avait été donné au stade municipal à tous les enfants de Maubert âgés de 3 à 10 ans. Ils sont arrivés nombreux, un panier à la main et accompagnés par leurs parents.



Etonnements et découverte pour les plus petits (jusqu'à 6 ans), précipitation et enthousiasme pour les plus grands, cette collecte, organisée par la Mairie, recueille toujours autant de succès.

Au plaisir tout simple de la chasse s'ajoute celui de la gourmandise : chacun a reçu des chocolats en récompense de sa participation.



# Informations diverses

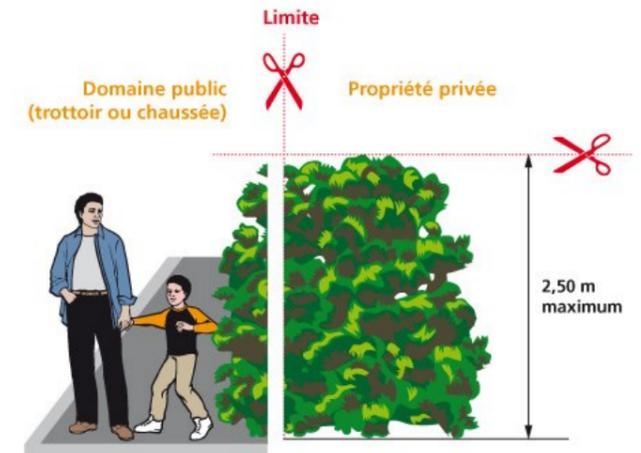
## Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Devons-nous encore rappeler qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public ?

Quand tailler une haie ? La haie est composée d'arbustes dont la croissance s'active deux fois dans l'année, au tout début du printemps et à la fin de l'été. Il faut en principe tailler en-dehors des deux périodes de croissance (en mars et en septembre-octobre).

La Ligue de Protection des Oiseaux recommande de ne pas tailler les haies du 15 mars à la fin du mois de juillet afin d'attendre l'envol des derniers oisillons qui pourraient y nicher. (C'est aussi une interdiction pour les agriculteurs).

En conséquence, essayons de planifier au mieux nos opérations d'entretien !



## Déjections Canines

TANT QUE VOTRE CHIEN  
N'EST PAS CAPABLE  
D'EN FAIRE AUTANT...



Il est à nouveau rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.

Sur l'ensemble du territoire, la voie publique, les espaces publics, les espaces naturels, et les trottoirs, les chiens doivent être tenus en laisse.

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public et doit se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de son animal.

Une canisette a été mise en place Rue du Comte ; des sachets pourront être remis gratuitement à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.



## Arrivées et Départs des administrés

Les nouveaux habitants de Maubert-Fontaine doivent se présenter en mairie afin d'être enregistrés auprès du service des ordures ménagères. Il leur sera remis un calendrier des collectes des poubelles et du tri sélectif ainsi qu'un livret de bienvenue avec les différentes informations sur la vie du village. De même, en cas de déménagement, nécessité pour le locataire et/ou le propriétaire, d'avertir la mairie pour éviter une surfacturation.

